

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Direction des Etudes Technologiques de Sfax

Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax



Fonds compétitifs d'Innovation : Autonomie, redevabilité et performance
PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'Enseignement Supérieur
(PAQ-DGSE)

Vers une institution innovante, acadépreneur, assurant son autonomie et favorisant l'insertion, la citoyenneté et l'ouverture

AVIS N°PAQ DGSE 6/2023 : SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

PAQ/DGSE: Domaine1-champ1

« Assistance technique pour l'élaboration du référentiel de formation selon les standards internationaux et la numérisation des contenus pédagogiquespour accréditation»

Table des matières

1.	Cadre de reference	3
2.	Contexte Général de l'action	3
3.	Missions et livrables	4
4.	Résultats attendus	5
5.	Cadre de convention	6
6.	Mode de sélection	6
7.	Modalité de paiement	7
8.	Dossier de candidature	7
9.	Le délai d'exécution	8
10.	Conflit d'intérêts	8
11.	Confidentialité	8
12.	Procédure d'application	8

1. Cadre de référence

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Restructuration et le Développement (**Prêt BIRD 8590-TN**) en vue de financer le « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** ». Cet accord a pour référence la **Loi n°2016-54 du 26 Juillet 2016**, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 3 mars 2016 entre la République tunisienne et la BIRD (JORT n°62 du 29 juillet 2016, p2347)

Le PROMESSE vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur, à travers un fonds compétitif d'innovation pour l'autonomie, la redevabilité et la performance. Il est décliné en projets d'amélioration de la qualité (PAQ), dont une composante « **Développement de la gestion stratégique des établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE)** ».

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que **L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax (ISET Sfax)** a bénéficié d'une allocation pour la mise en place d'un projet intitulé « Vers une institution innovante, acadépreneur, assurant son autonomie et favorisant l'insertion, la citoyenneté et l'ouverture » dont l'exécution est prévue sur **20** mois.

Ce projet se décline en 04 domaines principaux :

- Domaine 1. « Capacité de Gestion et Gouvernance »

Champ1 : Assurance Qualité : Comités pour la qualité et Accréditation

Champ2: Autonomie Institutionnelle

- Domaine 2. « Formation & Employabilité »

Champ3: Gestion proactive pour le pilotage des cursus qui insèrent

- Domaine 3. « Recherche et Innovation »

Champ4 : Concours de la meilleure initiative innovante et entrepreneuriale (deux tours de compétition annuels)

- Domaine 4. « Vie Universitaire »

Champ5: Activités associatives, culturelles, scientifiques et sportives

2. Contexte Général de l'action

L'accréditation désigne la reconnaissance par un organisme accréditeur, après évaluation, de la compétence d'un établissement ou d'une formation à exercer ses missions. L'accréditation repose sur un référentiel qui définit des exigences précises en termes de système qualité et de compétences techniques. Il s'agit d'un jugement de la conformité d'un programme au regard de standards préétablis par des organismes indépendants, tout en tenant compte des aspects

académiques et professionnelles de la formation. Ce jugement est basé sur une évaluation externe menée périodiquement par un organisme indépendant.

L'ISET de Sfax, dans le cadre du projet PAQ/ DGSE, désire accréditer les parcours de formation licence offerts par le département technologies de l'informatique. Appuyée par la compétence de soncorps enseignant, le département Technologie de l'informatique de l'ISET de Sfax, estime que cette transformation contribuera, à n'en pas douter, à l'évolution de l'ISET de Sfax. Cependant, elle mérite, de se faire dans les meilleures conditions possibles pour garantir sa réussite et sa pérennité.

Dans le cadre du domaine 1/ champ1 mentionné ci-dessus, ISET Sfax invite par la présente demande les consultants individuels à manifester leurs intérêts à l'assister à réussir cette mission d'accréditation en l'accompagnant à préparer le dossier jusqu'à la phase d'audit externe. Ceci intègre entre autres l'élaboration du référentiel de formation selon les standards internationaux, et la numérisation des contenus pédagogiques, les enquêtes de satisfaction, ...,

3. Missions et livrables

- **a-**Une journée de prise de contact entre le consultant et les membres du comité pédagogique du département « Technologie de l'informatique», durant laquelle le consultant doit:
- -Faire connaissance du chef de projet et de l'équipe intervenante dans le cadre de la mission d'accréditation ;
- -Présenter la méthodologie à suivre pour l'accompagnement et l'assistance pendant toute la mission ;
- -Définir le calendrier prévisionnel d'exécution ;
- -Préciser les thèmes, les programmes et lesdates des formations proposées au profit des enseignants de l'ISET.
- **b-** Un accompagnement et des actions de formation, durant les différentes phases du projet (soutien en terme de Template de livrable à préparer)

En fin de chaque étape du projet (ou quelques jours après, dans le cas où des corrections devraient être apportées à la version présentée à la fin de la phase, lors du débriefing le plus souvent), des livrables intermédiaires, permettant de suivre l'avancement de la mission, serontrédigés par le consultant, et doivent être directement remis au chef de file du projet accréditation de l'ISET de Sfax.

Tous les livrables sont rédigés en français et doivent être fournis sous format support papier (03 exemplaires) et par courrier électronique (sous format Word et PDF).

			(H/J)
Phase1 : Assistance	-Assurer une autoanalyse	-Rapport d'auto-	
technique:	globale	évaluation	
Diagnostic et	-Voire la compatibilité du		
préparationd'unrapport	programme avec les		
d'auto évaluation	critères d'accréditation		
	-Connaitre les points		10H/J
	d'écarts à prendre en		1011/6
	compte		
	(Le programme diplômant/		
	Examens /Transparence et		
	documentation/		
	Management de la qualité)		
Phase 2 : Formation	-Connaitre le référentiel	-Fiche de présence	
« Les exigences de	qui définit des exigences	-Fiche d'évaluation	
l'accréditation et la	en termes de système	-Support de formation	
préparation des	qualité et de compétences	(présentation et norme).	
contenus »	techniques.	-Rapport de synthèse.	3H/J
	-S'approprier des	-Attestations de	311/3
	techniques de jugement de	formation.	
	conformité d'un		
	programme au référentiel		
	accréditation		
Phase 3 : Assistance	-S'assurer de compatibilité	-Rapport d'un plan	
technique	des programmes avec les	d'action	
Mise en place	critères d'accréditation	-Echéancier d'exécution	
d'unplan d'action pour	-Connaitre les points		
combler les écarts	d'écarts à prendre en		2H/J
	compte,		211/5
	-Proposer des solutions à		
	envisager pour combler		
	ces écarts,		
	-Rédiger un plan d'action		
Phase 4: Formation	-Connaitre les techniques	-Fiche de présence	
« Les techniques	d'audit d'accréditation	-Fiche d'évaluation	
d'audit d'accréditation	-S'approprier des	-Support de formation	
des parcours »	comportements	(présentation et norme).	2H/J
•	d'auditeurs	-Rapport de synthèse.	
	-Être capable de rédiger un	-Attestations de	
	rapport d'audit	formation.	
Phase 5 : Assistance	-Réaliser une mission	-Rapport d'audit interne	
technique	d'audit interne	-Actions correctives pour	
« Audit	-Le consultant sera	la préparation à l'audit	
d'accréditation »	accompagné dans cette	externe d'accréditation	3H/J
	mission par les auditeurs		
	qui ont fait la formation		
	d'audit interne		
TOTAL			20H/J

4. Résultats attendus

- -Un rapport d'auto-évaluation pour la préparation à l'accréditation des parcours licences appartenant du département Technologies de l'informatique de l'ISET de Sfax ;
- -Une équipe d'enseignants est formée et sensibilisée au concept d'accréditation des parcours, aux techniques et outils de mise en œuvre de la démarche, pour mener et participer à la mise en œuvre de l'accréditation des parcours licence du département TI de l'ISET de Sfax.
- -Unplan d'action est conçu et mis en œuvre afin de combler les écarts qui existent entre le rapport d'auto évaluation et les exigences du processus d'accréditation,
- -Une équipe d'enseignants est formée sur les techniques d'audit du processus d'accréditation,
- -Un audit interne est réalisé afin d'évaluer la prédisposition des parcours licence en TI à être accrédités.

5. Cadre de convention

Les offres resteront valables pour un délai de 90 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales de la banque mondiale applicable aux Consultants Individuels (CI).

6. Mode de sélection

La sélection du CI se fera conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, juillet 2016 ».

Une commission de sélection des candidatures établit un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation		
Qualifications du CI			
Diplôme et qualification	Dernier Diplôme universitaire (20 doctorat, 10 master, 05 maitrise ou licence)	20	
	Expérience en matière d'enseignement supérieur (10 pour 5 ans ou plus, 8 pour 3 ans, 5 pour un an)	10	60
	Qualifier en tant qu'auditeur organisme accréditeur des parcours universitaires	30	
L'expérience dans le domaine de la	Expérience ≥ 10 ans	10	
Qualité et l'accréditation	5≤ Expérience ≤ 10 ans	05	10
	Expérience ≤ 5 ans	02	

Missions de la mise en place du SMQ	5 missions justifiées au plus	10	
ou SMOE ou accréditation à l'échelle	3 missions justifiées	05	10
nationale (public ou privé) et	<3 missions	03	10
internationale.		03	
Missions similaires dans des	1 mission justifiée		
institutions de l'enseignement		20	20
supérieur ou de recherche			

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de **70/100** points.

Un Procès-Verbal de classement des candidats sera rédigé et validé par la commission de sélection. Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature du projet seront évalués et comparés. Parmi les candidats retenus, le CI le plus qualifié et expérimenté sera invité à remettre une proposition financière puis à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, invité à négocier le marché. Sinon cette même procédure sera appliquée avec le candidat suivant dans le classement.

NB: Toute candidature émanant d'un bureau d'étude sera exclue.

7. Modalité de paiement

Le paiement se fera par tranches :

- -Première tranche après la fin de l'étape1,
- -Deuxième tranche après la fin de l'étape2 et l'étape3,
- -Troisième tranche après la fin de l'étape4 et l'étape5.

L'approbation par le Directeur de l'ISET Sfax des rapports intermédiaires et des livrables constitue une condition nécessaire au paiement pour chaque tranche.

8. Dossier de candidature

Les CI intéressés par la réalisation des services décrits dans les présents termes de références, doivent fournir les informations et les pièces pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

N°	Pièces générales exigées dans le dossier de manifestation d'intérêt
1	Une lettre de candidature au nom de Monsieur le directeur de l'ISET de Sfax.
2	Curriculum vitae, faisant état des diplômes obtenus (selon le modèle de l'Annexe1)
3	Les présents Termes de référence (date, signature du candidat sur la dernière page)
4	L'Annexe 2 (à remplir et à fournir avec les pièces justificatives)

9. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du contrat. Ce délai se décompose comme suit :

Etapes	Délais d'exécution
Phase 1	2 Mois
Phase 2 et 3	2Mois
Phase 4 et 5	2 Mois

10. Conflit d'intérêts

Le CI en conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui aurait un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui est en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale, le MESRS ou ISET Sfax, doit déclarer son conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour le projet ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer le projet.

11. Confidentialité

Le CI retenu pour le présent projet est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative au projet ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate du projet. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin du projet.

Le CI retenu s'engage à ne pas divulguer les données confidentielles auxquelles il aurait accédé dans le cadre du projet. Cette restriction n'est pas limitée dans le temps.

12. Procédure d'application

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de rapide poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'ISET de Sfax à l'adresse ci- dessous, et ce au plus tard le 15Juin2023 à 12h00, avec la mention suivante:

"Ne pas ouvrir" manifestation d'intérêt pour :

« Assistance technique pour l'élaboration du référentiel de formation selon les standards internationaux et la numérisation des contenuspédagogiques pour accréditation» PAQ/DGSE 6/2023: Domaine1-champ1

ISET Sfax Route de Mahdia Km 2.5 BP 88 A - 3099 El Bustan Sfax

Lu et accepté par :

Lu et approuvé par :

Le Consultant individuel

Le directeur de l'ISET de Sfax